

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 22 mars deux mil vingt et un.
Par suite d'une convocation en date du 15/03/2021, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le vingt-deux mars deux mil vingt et un, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0
Délibération n° 13-2021	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique, DEGRYSE Michel, FEIG Laura, HAUTIER Sandra,

Absents excusés : MARLOT Fanny

Pouvoir :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Laura Feig est désignée pour remplir cette fonction.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE
PROTECTION INCENDIE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Maire explique qu'il est nécessaire pour des raisons réglementaires de mettre en place les plans d'interventions et d'évacuations des bâtiments communaux. Le coût de cette mise aux normes s'élève à 506.00€ H.T.

Par ailleurs, la commune a signé un contrat avec l'entreprise Sapien concernant la vérification annuelle des extincteurs, alarme évacuation et blocs de secours. Madame le Maire présente le devis de l'entreprise DESENTEC qui présente des tarifs beaucoup plus avantageux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- Le changement de prestataire
- autorise Madame le Maire à résilier le contrat actuel avec l'entreprise Sapien et de signer le nouveau contrat avec l'entreprise Desentec
- La mise en place des plans d'intervention et d'évacuations des bâtiments communaux

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Baslieux-lès-Fismes,
Le 26 mars 2021
Le Maire, Lucie POLLET



Lucie POLLET

LUCIE POLLET
2021.03.26 16:32:24 +0100
Ref:20210326_162202_1-1-O
Signature numérique
le Maire